

Une coalition électorale n'est pas un « dépassement » réussi

Politique

Par Marc-Olivier Padis

Publié le 2 octobre 2026

Directeur des études de Terra Nova

Le bilan du macronisme a déjà commencé. La promesse de « dépasser » le clivage gauche-droite reste-t-il d'actualité, alors que la division actuelle de l'Assemblée nationale risque de se reproduire en 2027 ? On peut en douter puisque le blocage politique actuel est imputable aux tenants du « dépassement » et à leur incapacité à accepter l'idée qu'une coalition est nécessaire dans l'état des forces actuel.

La profusion des candidatures à l'élection présidentielle, phénomène saisonnier à huit mois du vote, exprime une forme de fragmentation politique après 10 ans de macronisme. Si le projet initial du jeune candidat Emmanuel Macron de bouleverser le jeu traditionnel a bien été tenu, aucune recomposition durable du paysage politique n'a suivi. Ambition inachevée ou perturbation sans

lendemain ? Les deux candidats du centre, ou plutôt de l'espace central, prennent d'ailleurs soin de se démarquer du bilan macroniste – et le Président de son côté ne se prive pas de laisser percevoir le peu de proximité qu'il entretient désormais avec eux.

Dans une note publiée ici-même, intitulée « Osons la coalition », deux « marcheurs » historiques, Clément Beaune et Philippe Grangeon, plaident pour l'actualité de l'héritage macroniste en faisant valoir notamment la pertinence maintenue du « dépassement ». Selon eux, le « dépassement », « héritage le plus original et le plus durable » de la campagne de 2017 resterait la bonne boussole, « plus nécessaire que jamais », pour répondre au risque d'une élection confisquée par la montée aux extrêmes. Puisque « nul ne gagnera ni ne gouvernera seul en 2027 », il conviendrait de bâtir une « maison commune » du camp central, de « la gauche étanche à LFI » et de « la droite hermétique au RN » dès maintenant, sans attendre le soir de l'élection présidentielle ni le début de la campagne législative qui suivra très probablement, en s'appuyant sur un ensemble de valeurs définissant les grandes orientations d'un programme, lequel fera émerger la silhouette du candidat idéal.

Plusieurs considérations retiennent d'adhérer entièrement à ce scénario. Tout d'abord, les deux mandats d'Emmanuel Macron n'ont pas permis de vérifier l'hypothèse selon laquelle un espace central « traversant les frontières partisans » pouvait se consolider autour d'un « projet de transformation », pas plus qu'elle n'a démontré les « vertus intrinsèques » du dépassement. Le dépassement n'a pas conduit, comme le reconnaissent les auteurs, à la construction d'une véritable « maison commune », réduisant de ce fait les mouvements transpartisans à des ralliements personnels. On aurait aimé savoir ce qui, selon les auteurs, a bien pu empêcher la construction de cette maison commune, si ce n'est l'absence de volonté d'un Président qui voyait avant tout des inconvénients à donner forme à un parti qui aurait pu constituer une force

limitant ses vastes prérogatives. Le glissement évident du centre de gravité du macronisme vers la droite a, d'autre part, laissé le programme hémiplégique, comme on l'a rapidement vu sur le traitement des migrants, le recul du droit de manifester ou encore l'abaissement de l'ambition écologique. Malgré son rôle de gardien des institutions, le Président n'est même plus capable aujourd'hui de rejeter l'idée que le gouvernement propose un projet de loi sur la « légitime défense » des policiers, qui reprend simplement une très ancienne revendication de l'extrême droite.

D'autre part, le « dépassement » avait été entendu de diverses manières par les électeurs. Si une partie de l'électorat s'est retrouvé dans l'idée qu'il était temps de réunir les meilleures idées des deux rives opposées, une part tout aussi significative a reçu cette offre comme un dégagisme anti-système, une forme de « ni gauche ni droite ». Comme l'avait montré notre étude de 2018 sur le profil des adhérents de La République en Marche, une faille apparaissait nettement dans la composition du parti : 40% des adhérents qui ne se reconnaissaient pas dans les catégories de gauche et de droite se répartissaient en deux sensibilités divergentes. D'un côté, les défiants, ceux qui avaient vu en Macron un candidat antisystème (17% des Marcheurs) et attendaient un renouvellement du personnel politique plutôt qu'une coalition ; de l'autre, les électeurs, plus nombreux, qui ont cru au « en même temps » et se considéraient comme « et de gauche et de droite » (25% des Marcheurs). Il est difficile de dire aujourd'hui lequel de ces deux groupes se sent le plus floué.

Si l'on peut souscrire à l'idée qu'une coalition sera nécessaire en 2027, il faut prendre la mesure de ce qui nous sépare de 2017. Il est nécessaire de clarifier aujourd'hui la promesse et de lever la confusion entre « dépassement » et « coalition ». Si le dépassement avait la vertu intrinsèque de faciliter la coalition, on se demande pourquoi Emmanuel Macron a justement tout fait, de manière si continue depuis sa réélection en 2022, pour

éviter la constitution d'une coalition alors même que l'absence de majorité à l'Assemblée la rendait inévitable et qu'il relevait de sa responsabilité institutionnelle de la favoriser. Et encore davantage après la dissolution de 2024... Au lieu de construire une coalition, le Président a choisi de gouverner sans majorité, en tirant parti, aux limites extrêmes des règles constitutionnelles, de l'arsenal que la Ve République donne à l'exécutif pour contourner et abaisser le Parlement. La pratique jupitérienne des institutions a bien montré que la perspective de conciliation et de compromis, sous-tendue par la notion de coalition, était en réalité très étrangère au logiciel d'En Marche. Le changement du mode de scrutin, une des conditions pour faciliter la constitution de coalitions, n'a même pas abouti malgré les engagements initiaux.

Le plaidoyer de Clément Beaune et Philippe Grangeon montre finalement l'utilité, en amont de l'élection, de lever le quiproquo et de mieux caractériser la démarche de coalition. Une coalition se distingue précisément d'un rassemblement au centre. Elle prend tout d'abord la forme d'un « contrat de coalition », c'est-à-dire la reconnaissance explicite d'un engagement, écrit et contraignant, issu d'une négociation et de concessions de chacun des partis en présence. Il ne s'agit pas d'abandonner l'identité de chaque parti, pour se fondre dans un projet mal délimité, mais au contraire de reconnaître les apports de chaque formation politique et les contreparties qu'elle obtient en échange de sa participation et des compromis qu'elle accepte. Pour cela, chacun doit aller séparément au devant des électeurs avec son propre programme pour que la négociation s'établisse sur la base mesurable des votes. La coalition ne doit donc pas se faire dans la confusion en amont des élections au nom de quelques valeurs essentielles mais en aval, quand les programmes auront été formulés et que les électrices et les électeurs auront parlé. La reconstitution d'une polarité gauche-droite claire apparaît de ce fait comme un préalable favorable à la construction de coalitions. En revanche, il est utile d'expliquer dès maintenant que la Ve République ne peut plus fonctionner

de manière « jupitérienne » et que la polarisation actuelle appelle un changement de culture politique. « Osons la coalition », oui – et, pour cela, dépassons le « dépassement ».